ASSOCIATION JALMALV
JUSQU'À LA MORT ACCOMPAGNER LA VIE
JALMALV ANNECY

ETAPES POUR QUI DESIRE ACCOMPAGNER

Renseigner les candidats au niveau de l'accueil et écoute sur l'ensemble des étapes.
Orienter les candidatures arrivées par l'accueil téléphonique ou par mail vers la coordinatrice pour envoi d'informations, pour un 1er contact et rdv avant de commencer la formation initiale et pour un suivi du cheminement jusqu'à l'inscription à la formation (Tél : 06 13 73 45 29)

1 – « Valeurs, Ethique JALMALV et pratiques d'accompagnement » (1 jour)

- Connaissance association. Engagement et motivations. Soins palliatifs et accompagnement. Droits des malades et fin de vie. Organisation du bénévolat Jalmalv et fonctionnement d'équipe Pratiques des bénévoles, témoignages, échanges.

Engagement collectif et questionnement personnel.

2 - Journées à thèmes (2 jours)

- Fin de vie et soins palliatifs. La personne âgée. Besoins des personnes fragilisées par la grave maladie, le grand âge, la fin de vie. Peurs, sentiments et attitudes de la personne en fin de vie, des familles. La mort dans la société, accompagner. Accompagnement bénévole dans le contexte juridique. Et après la formation ?

3 – Formation à l'écoute (5 jours) animée par Bernadette LAMBOY

- Flyer « Formation à l'écoute et accompagnement »
- Ouvert à tous, sans engagement envers Jalmalv Annecy
- Coût à la charge du candidat

4 - Lettre de motivation et entretiens

- Lettre de motivations
- Entretien avec le président et coordinatrices des bénévoles
- Entretien avec un psychologue, animateur de groupes de paroles

5 - SI DECISION D'ACCOMPAGNER

- Affectation dans un service
- Signature de la charte du bénévole
- « Parrainage » c'est à dire présentation du service et des soignants ; accompagnement les 3 premières fois par un accompagnant bénévole expérimenté.
- Groupe de paroles obligatoire chaque mois.